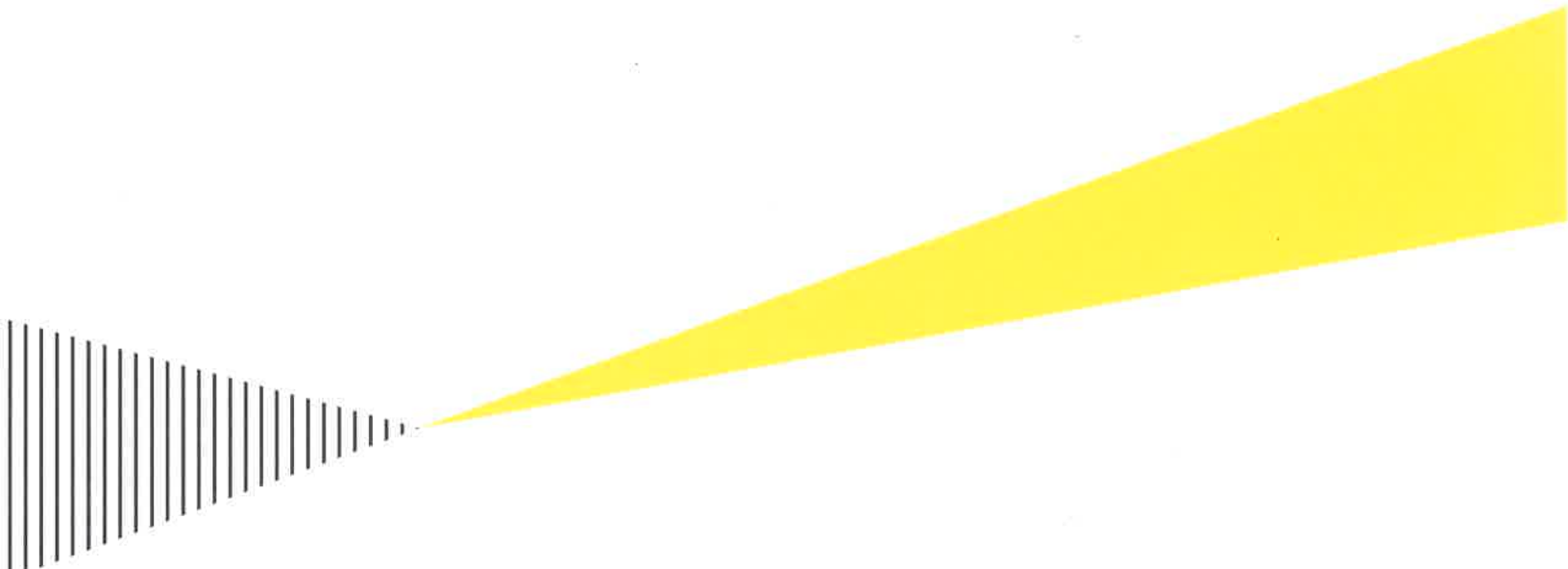


États financiers

**The Cedars Cancer Institute at the McGill  
University Health Center /**

**L'Institut des Cèdres contre le cancer au  
Centre universitaire de santé McGill**

31 mars 2014



**EY**

Travailler ensemble  
pour un monde meilleur

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Aux membres du conseil d'administration de  
**The Cedars Cancer Institute at the McGill University Health Center /  
L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé  
McGill**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de The Cedars Cancer Institute at the McGill Health Center / L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé McGill [l'«organisme»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, les états des résultats, des variations des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de collecte de fonds pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants consignés dans les comptes de l'organisme. Nous n'avons donc pas été en mesure de déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux produits tirés des collectes de fonds, à l'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice clos le 31 mars 2014, aux actifs à court terme au 31 mars 2014 et à l'actif net au 31 mars 2014. Notre opinion d'audit à l'égard des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2014 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limite quant à l'étendue de notre audit.

### **Opinion avec réserve**

À notre avis, sauf en ce qui a trait aux effets possibles de la question soulevée au paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu'à notre avis, les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de façon uniforme.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal, Canada  
Le 30 juillet 2014

<sup>1</sup> CPA auditeur, C.A., permis de comptabilité publique n° A121006



## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|   | 31 mars 2014   |  |  |                  | 31 mars 2013     |
|---|--|--|--|------------------|------------------|
|   | Fonds de<br>dotation de<br>professeur invité<br>en oncologie<br>médicale Vivian<br>Saykaly<br>\$ | Fonds de<br>dotation<br>humanitaire<br>Wilfrid<br>Howick<br>\$ | Fonds de la<br>chaire en<br>oncologie<br>Larry et<br>Cookie Rossy<br>de McGill<br>\$ | Total<br>\$      | Total<br>\$      |
| <b>ACTIF</b>  |  |  |  |                  |                  |
| <b>Actifs à court terme</b>   |  |  |  |                  |                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (découvert bancaire)                          | (23 712)   | —  | —  | (23 712)         | 2 221 423        |
| Placements dans une fiducie principale [note 3]                                       | 3 097 194  | 891 296  | 3 042 260  | 7 233 076        | 5 580 100        |
| Placements dans des dépôts à terme [note 3]   | —  | —  | —  | —                | 1 000 000        |
| Montant à recevoir par le fonds d'administration<br>des fonds de dotation             | 180 363  | —  | —  | 180 363          | 108 870          |
| Débiteurs et autres [note 4]  | 61 467   | —  | —  | 61 467           | 59 710           |
| Immobilisations   | 9 025  | —  | —  | 9 025            | —                |
| Dépôts à des fournisseurs   | 2 439  | —  | —  | 2 439            | —                |
|   | <b>3 326 776</b>   | <b>891 296</b>   | <b>3 042 260</b>   | <b>7 462 658</b> | <b>8 970 103</b> |
| <b>PASSIF</b>   |  |  |  |                  |                  |
| <b>Passifs à court terme</b>  |  |  |  |                  |                  |
| Créditeurs et charges à payer   | 185 676  | 146 997  | —  | 366 039          | 432 357          |
| Distribution à verser liée au fonds Sarah Cook [note 6]                               | 62 039   | —  | —  | 62 039           | —                |
| Montant à payer au Fonds de la chaire en oncologie<br>Larry et Cookie Rossy de McGill | —  | —  | —  | —                | 1 000 000        |
|   | <b>247 715</b>   | <b>33 366</b>  | <b>146 997</b>   | <b>428 078</b>   | <b>1 432 357</b> |
| <b>SOLDES DE FONDS</b>  |  |  |  |                  |                  |
| Fonds affectés par des dotations  | —  | 744 299  | 3 042 260  | 3 955 519        | 2 918 398        |
| Fonds grevés d'une affectation d'origine interne [note 7]                             | 2 052 898  | —  | —  | 2 052 898        | 3 134 255        |
| Fonds non affectés  | 1 026 163  | —  | —  | 1 026 163        | 1 485 093        |
|   | <b>3 079 061</b>   | <b>744 299</b>   | <b>3 042 260</b>   | <b>7 034 580</b> | <b>7 537 746</b> |
|   | <b>3 326 776</b>   | <b>891 296</b>   | <b>3 042 260</b>   | <b>7 462 658</b> | <b>8 970 103</b> |

### TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS

Engagements [note 7]

Voir les notes ci-jointes

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur



ÉTAT DES VARIATIONS DES SOLDES DE FONDS

|  | Fonds d'administration | Fonds de<br>dotation de<br>professeur<br>invité en<br>oncologie<br>médicale Vivian<br>Saykaly | Fonds de<br>dotation<br>humanitaire<br>Wilfrid Howick | Fond de la<br>chaire en<br>oncologie Larry<br>et Cookie Rossy<br>de McGill | Total            |
|--|------------------------|---|---|--|------------------|
|  | \$                     | \$  | \$  | \$   | \$               |
| <b>31 mars 2014</b>  |                        |   |   |  |                  |
| Soldes de fonds au début de l'exercice                               | 3 619 348              | 162 092   | 714 046   | 3 042 260  | 7 537 746        |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges en 2014 | (540 287)              | 6 868   | 30 253  | —  | (503 166)        |
| <b>Soldes de fonds à la fin de l'exercice</b>                        | <b>3 079 061</b>       | <b>168 960</b>  | <b>744 299</b>  | <b>3 042 260</b>   | <b>7 034 580</b> |
| <b>31 mars 2013</b>  |                        |   |   |  |                  |
| Soldes de fonds au début de l'exercice                               | 5 372 880              | 155 803   | 686 373   | 3 018 795  | 9 233 851        |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges en 2013 | (1 753 532)            | 6 289   | 27 673  | 23 465   | (1 696 105)      |
| <b>Soldes de fonds à la fin de l'exercice</b>                        | <b>3 619 348</b>       | <b>162 092</b>  | <b>714 046</b>  | <b>3 042 260</b>   | <b>7 537 746</b> |

Voir les notes ci-jointes



The Cedars Cancer Institute at the McGill University Health Center /  
L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé McGill

ÉTAT DES RÉSULTATS

|   | 31 mars 2014   |   |   | 31 mars 2013               |   |                    |
|---|--|---|---|----------------------------|---|--------------------|
|   | Fonds de<br>dotation de<br>professeur invité<br>en oncologie<br>médicale Vivian<br>Saykaly | Fonds de<br>dotation<br>humanitaire<br>Wilfrid Howick | Fonds de la<br>chaire en<br>oncologie Larry<br>et Cookie Rossy<br>de McGill | Fonds d'<br>administration | Fonds de la<br>chaire en<br>oncologie Larry<br>et Cookie Rossy<br>de McGill | Total              |
|   | \$   | \$  | \$  | \$                         | \$  | \$                 |
| <b>Produits</b>   |  |   |   |                            |   |                    |
| Activités caritatives organisées par les Cèdres et des tiers  | 2 316 608  | —   | —   | 2 316 608                  | —   | 3 026 216          |
| Dons  | 285 113  | —   | —   | 285 113                    | —   | 895 876            |
| Autres apports  | 371 248  | —   | —   | 371 248                    | —   | 323 523            |
| Intérêts créditeurs provenant des dépôts à terme  | 8 389  | —   | —   | 8 389                      | —   | 37 030             |
| Variations des gains latents (pertes latentes) sur les placements dans une fiducie principale   | 162 568  | 5 398   | 23 778  | 191 744                    | —   | 163 522            |
| Produits financiers nets réalisés sur des placements dans une fiducie principale  | 381 792  | 14 696  | 64 742  | 461 230                    | —   | 287 358            |
|   | <b>3 525 718</b>   | <b>20 094</b>   | <b>88 520</b>   | <b>3 634 332</b>           | —   | <b>4 733 525</b>   |
| <b>Charges</b>  |  |   |   |                            |   |                    |
| Administratives   | 539 018  | —   | —   | 539 018                    | —   | 508 073            |
| Activités caritatives   | 948 999  | —   | —   | 948 999                    | —   | 1 443 413          |
|   | <b>1 488 017</b>   | —   | —   | <b>1 488 017</b>           | —   | <b>1 951 486</b>   |
|   | <b>2 037 701</b>   | <b>20 094</b>   | <b>88 520</b>   | <b>2 146 315</b>           | —   | <b>2 782 039</b>   |
| <b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges disponibles aux fins des distributions, subventions, coûts des programmes et autres éléments ci-dessous</b> |  |   |   |                            |   |                    |
| Distributions engagées [note 6]   | 1 174 973  | —   | —   | 1 174 973                  | —   | 2 420 075          |
| Distributions [note 6]  | 929 099  | —   | —   | 929 099                    | —   | 1 327 085          |
| Décès en vertu du programme Cansupport de l'Institut des Cèdres   | 545 409  | —   | —   | 545 409                    | —   | 730 984            |
| Transferts des fonds de dotation au fonds d'administration  | (71 493)   | 13 226  | 58 267  | —                          | —   | —                  |
|   | <b>2 577 988</b>   | <b>13 226</b>   | <b>58 267</b>   | <b>2 649 481</b>           | —   | <b>4 478 144</b>   |
| <b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>   | <b>(540 287)</b>   | <b>6 868</b>  | <b>30 253</b>   | <b>(503 166)</b>           | —   | <b>(1 696 105)</b> |

Voir les notes ci-jointes



**The Cedars Cancer Institute at the McGill University Health Center /  
L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé McGill**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 mars

|   | <b>2014</b>        | <b>2013</b> |
|---|--------------------|-------------|
|   | <b>\$</b>          | <b>\$</b>   |
| <b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>   |                    |             |
| (Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice                                    | <b>(503 166)</b>   | (1 696 105) |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation                            | <b>(1 079 968)</b> | (10 681)    |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>   | <b>(1 583 134)</b> | (1 706 786) |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>   |                    |             |
| Acquisitions d'immobilisations  | <b>(9 025)</b>     | —           |
| Diminution nette des dépôts à terme   | <b>1 000 000</b>   | 3 476 768   |
| Augmentation nette des placements dans une fiducie principale   | <b>(1 652 976)</b> | (450 878)   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>   | <b>(662 001)</b>   | 3 025 890   |
| <b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b> | <b>(2 245 135)</b> | 1 319 104   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice  | <b>2 221 423</b>   | 902 319     |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>   | <b>(23 712)</b>    | 2 221 423   |

*Voir les notes ci-jointes*



## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2014

### **1. NATURE DES ACTIVITÉS**

L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé McGill [l'«organisme» ou «l'Institut des Cèdres»] est un organisme de bienfaisance enregistré constitué le 12 décembre 2008 et est désigné comme une fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Sa mission est d'amasser des fonds pour promouvoir, encourager, soutenir et faire avancer la recherche dans la lutte contre le cancer, des soins pédiatriques aux soins aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'aux adultes jusqu'aux soins palliatifs, en mettant particulièrement l'accent sur la cause et la prévention. Sa mission est aussi d'investiguer et d'évaluer de nouvelles méthodes et techniques dans le traitement du cancer, de financer des équipements, de parrainer des conférenciers en oncologie et questions connexes et d'instituer des bourses pour les communautés médicales du Centre universitaire de santé McGill [«CUSM»] dans le but de faire avancer la recherche et l'éducation. Sa mission consiste également à offrir des programmes qui fournissent une assistance psychosociale, pratique et humanitaire aux patients atteints de cancer et à leurs familles.

Les produits de l'organisme comprennent les produits tirés des dons du grand public, les produits provenant d'événements organisés par l'organisme et des tiers pour le compte de celui-ci. L'objectif de l'organisme est de recueillir des fonds pour aider le programme CanSupport et le service d'oncologie du CUSM. Il n'est pas imposable dans la mesure où il se conforme à toutes les réglementations fiscales pertinentes.

### **2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **A) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la Partie III du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* [«ICCA»] – *Comptabilité*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

#### **Comptabilité par fonds**

Afin d'assurer le respect des limites et des restrictions s'appliquant à l'utilisation des ressources dont dispose l'organisme, les comptes de l'Institut des Cèdres sont établis d'après la comptabilité par fonds. Par conséquent, les ressources sont classées dans des fonds, à des fins de comptabilité et de présentation. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives fournies par le conseil d'administration de l'organisme.

À des fins de présentation de l'information financière, les fonds ont été classés comme suit :

#### *Fonds d'administration*

Le fonds d'administration comprend toutes les ressources non affectées, soit les dons non affectés, les produits financiers sur les placements non affectés et les charges d'exploitation.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2014

### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

#### *Fonds de dotation*

Les fonds de dotation consistent en des dons reçus de donateurs qui exigent que leurs dons soient conservés en permanence et que les produits réalisés soient dépensés conformément à leurs directives.

- Le Fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill a pour but d'établir un fonds de dotation permanent pour la chaire en oncologie de l'Université McGill aux fins du traitement du cancer au CSUM;
- Le Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick a pour but de venir en aide aux cancéreux et à leurs familles, dont les moyens financiers sont limités;
- Le Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly a pour but de couvrir les frais de professeurs invités en oncologie médicale, sur une base annuelle et de façon permanente.

#### *Charges*

Les charges liées à un fonds précis sont imputées au fonds approprié. Les charges d'exploitation sont imputées au fonds d'administration, sauf si la direction décide de les affecter à un fonds précis, selon la nature de la charge. Les charges d'exploitation comprennent les frais d'administration, dont une tranche est affectée à des activités caritatives ou au programme CanSupport de manière raisonnable selon la participation des personnes à ces activités ou à ce programme.

#### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des activités actuelles et des mesures que l'organisme est susceptible de prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts bancaires à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition, et sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2014

### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

#### Instruments financiers

L'organisme comptabilise et évalue ses principaux instruments financiers comme suit :

|   |  |
|---|--|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | détenus à des fins de transaction                |
| Placements                              | désignés comme détenus à des fins de transaction |
| Débiteurs                               | prêts et créances                                |
| Créditeurs et charges à payer           | autre passif financier                           |

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les prêts et créances et les autres passifs financiers qui sont par la suite évalués au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Les placements, désignés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, sont évalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre d'excédent (d'insuffisance) des produits par rapport aux charges.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

#### Comptabilisation des produits

En règle générale, l'organisme comptabilise ses produits au moment des rentrées de fonds ou en ayant recours à la méthode du report jusqu'à ce que les charges connexes soient engagées et que les services soient rendus aux apporteurs. Les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées. Les promesses de dons et d'apports sont comptabilisées uniquement lorsque les dons et les apports sont reçus.

Les produits et les charges liés aux activités caritatives organisées et contrôlées par l'Institut des Cèdres sont présentés à leurs montants bruts respectifs à l'état des résultats. Les activités organisées par des tiers en vertu desquelles l'Institut des Cèdres n'est que le bénéficiaire des sommes et des bénéfices recueillis sont présentées sur la base du montant net, lequel correspond au montant reçu par l'organisme, à titre de bénéficiaire de l'activité.

Les revenus de placement, qui comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et les pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2014

### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements sont comptabilisés à la date de la cession, selon le coût moyen des placements. Les honoraires de gestion des placements et les frais de garde sont présentés déduction faite des revenus de placement à l'état des résultats.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées à titre de produits dans leurs fonds de dotation respectifs, lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

#### Conversion des devises

Les transactions en devises conclues par l'organisme sont converties comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction; et les gains et les pertes découlant des fluctuations des taux de change sont présentés à l'état des résultats.

#### Bénévolat

L'Institut des Cèdres bénéficie d'importants services offerts sous forme de bénévolat. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

#### Impôts sur le résultat

L'organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et n'est pas assujéti à l'impôt.

### 3. PLACEMENTS

Certains des placements de l'Institut des Cèdres sont gérés par la Compagnie Trust CIBC Mellon et consistent en des unités détenues dans des comptes distincts d'une fiducie principale au moyen de laquelle la Fondation de l'Hôpital Royal Victoria [la «Fondation de l'HRV»] gère ses propres placements. Les placements sous-jacents de la fiducie principale dans la Fondation de l'HRV consistent en titres négociables et sont comptabilisés à leur juste valeur. Leur juste valeur et leur affectation se présentent comme suit aux 31 mars :

|  | 2014             | 2013             |
|--|------------------|------------------|
|  | \$               | \$               |
| <b>Placements à la juste valeur dans la fiducie principale</b> |                  |                  |
| Fonds d'administration   | 6 139 454        | 4 595 092        |
| Fonds de dotation  | 1 093 622        | 985 008          |
|  | <b>7 233 076</b> | <b>5 580 100</b> |

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2014

### 3. PLACEMENTS [suite]

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur de l'instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché et de la volatilité générale du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à chaque instrument ou à son émetteur ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché.

L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, gère le risque financier lié à ses placements en surveillant la répartition des actifs entre ses placements en vue d'offrir un éventail d'options de placement et de gérer efficacement le profil risque/rendement approprié pour ses fonds de placement. L'exposition au risque de marché est étroitement surveillée et maintenue dans les limites établies par les diverses politiques de l'organisme.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. De plus, les variations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les intérêts créditeurs de l'organisme tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements. Bien qu'il soit impossible d'éliminer complètement ce risque, il peut être atténué par diverses options de placement dont dispose l'organisme et géré par son comité des finances et son conseil d'administration.

#### Risque de crédit et risque de contrepartie

Compte tenu de la nature de ses débiteurs, l'organisme est d'avis qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit important. Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque de crédit maximal au 31 mars 2014 est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements. Ces actifs sont détenus ou négociés avec un nombre limité d'institutions financières et d'autres contreparties.

L'organisme est exposé au risque que les institutions financières et les autres contreparties auprès desquelles il détient des titres ou avec lesquelles il conclut des ententes ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations. L'organisme réduit au minimum ce risque en concluant des ententes avec de grandes institutions financières et autres contreparties importantes dont les notes de crédit et la réputation sont appropriées.

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2014

### **3. PLACEMENTS [suite]**

#### **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la valeur des placements fluctue en raison des variations des taux de change. Le risque de change découle des placements et des dépôts libellés dans des devises autres que le dollar canadien. Au 31 mars 2014, environ 13 % des placements consistaient en des placements étrangers exposés au risque de change. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent aussi un montant de 15 667 \$ [304 000 \$ en 2013] libellé en dollars américains. Le comité des finances et le conseil d'administration ont le mandat de gérer le risque de change.

#### **Risque de liquidité**

L'organisme est exposé au risque de ne pas être en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun selon les modalités de ces engagements. L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, surveille sa trésorerie et ses ressources aux fins de placement afin de garantir leur saine gestion, le financement de ses engagements et le respect des obligations de paiement qui s'y rapportent à la grandeur de l'organisme.

#### **Gestion du capital**

Dans le cadre de la gestion du capital, l'organisme se concentre sur les liquidités disponibles aux fins de l'exploitation. L'organisme définit son capital comme étant les fonds affectés et les fonds non affectés. L'objectif de l'organisme est de posséder suffisamment de liquidités pour continuer de fonctionner, même si des événements ayant des conséquences financières défavorables se produisent, et pour avoir la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. La nécessité de maintenir des liquidités suffisantes est prise en compte dans le cadre de la préparation du budget annuel et de suivi des flux de trésorerie et des résultats d'exploitation réels par rapport au budget. Au 31 mars 2014, l'organisme a atteint son objectif de posséder suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations courantes. Certains des engagements de l'organisme sont décrits à la note 7 des états financiers. L'organisme entend respecter ces engagements en effectuant des collectes de fonds au cours des années à venir.

L'organisme n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers, sous réserve de ce qui est décrit à la note 7.

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2014

### **4. DÉBITEURS ET AUTRES**

Les débiteurs et autres consistent en ce qui suit :

|                                    | <b>2014</b>   | <b>2013</b> |
|------------------------------------|---------------|-------------|
|                                    | <b>\$</b>     | <b>\$</b>   |
| Taxes à la consommation à recevoir | <b>45 271</b> | 59 710      |
| Autres                             | <b>16 196</b> | —           |
|                                    | <b>61 467</b> | 59 710      |

### **5. FONDS AFFECTÉS PAR DES DOTATIONS**

Au cours de 2011, l'organisme a reçu un don de la Fondation Larry et Cookie Rossy pour créer le fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill. L'Institut des Cèdres s'est engagé à ajouter un montant additionnel de 1 million \$ provenant de son fonds d'administration à l'apport de 2 millions \$, montant qui était déjà prévu, et a comptabilisé un fonds grevé d'une affectation d'origine interne. Au cours de l'exercice 2014, l'organisme a transféré un montant de 1 million \$ du fonds d'administration au fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill afin de respecter son engagement pour la création du fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill.

### **6. DISTRIBUTIONS**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les distributions et les distributions engagées comprennent un montant de 543 509 \$ lié au fonds Sarah Cook, dont la majeure partie est versée à l'Hôpital de Montréal pour enfants [2,2 millions \$ en 2013] et dont une tranche de 62 039 \$ reste à verser au 31 mars 2014.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2014

### 7. FONDS GREVÉS D'UNE AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Les fonds grevés d'une affectation d'origine interne consistent principalement en des fonds engagés par l'Institut des Cèdres au bénéfice de tiers. Les principales catégories de soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne se présentent comme suit :

|  | 2014<br>\$       |
|--|------------------|
| <b>Engagements pris</b>  |                  |
| Paiement lié au Réseau de cancérologie Rossy   | 1 000 000        |
| Programme psychosocial de trois ans du CUSM [prolongation en 2013-2014-2015]             | 500 000          |
| Mammographie numérique – Clinique du sein du CUSM [Tirage 09]                            | 209 000          |
| Plateforme robotique Davinci   | 150 000          |
| Dr Gao – pathologiste moléculaire  | 100 000          |
| Centre de recherche sur le myélome multiple (CUSM) – Dr Shustik                          | 40 000           |
| Éducation des patients   | 25 000           |
| WIFI et tablettes – Dr Abdulkarim  | 12 624           |
| Mise de fonds aux fins du développement d'un appareil de mise en forme –<br>Nancy Raffis | 8 500            |
| Diverses demandes – serveur de télécopie en radio-oncologie – (HRV) – Dr Aprikian        | 4 512            |
| Soutien au registre des tumeurs manuel – formation électronique                          | 2 500            |
| Rénovation de la salle B7.103.4 (HGM) – Dr Aprikian et Dr Saucier                        | 762              |
| <b>Au 31 mars 2014</b>   | <b>2 052 898</b> |
| <br>   |                  |
| Moins : les montants versés après la fin de l'exercice                                   |                  |
| Plateforme robotique Davinci   | (31 250)         |
| Éducation des patients   | (25 000)         |
| <b>Total des paiements versés après le 31 mars 2014</b>                                  | <b>(56 250)</b>  |
| <b>Solde des engagements</b>   | <b>1 996 648</b> |

#### Promesse de participer à la collecte de fonds pour le CUSM

En février 2013, la Fondation familiale Larry et Cookie Rossy [la «fondation Rossy»], McGill, le CUSM et d'autres hôpitaux affiliés [ci-après, les hôpitaux du MAHN (McGill Academic Health Network ou Réseau universitaire de santé McGill)] ont signé un accord de don [le «don»], en vertu duquel la Fondation Rossy désire faire un don au MAHN et à l'Université McGill d'un montant de 28 millions \$ sur une période de 10 ans, soit 2,8 millions \$ par année, avec prise d'effet à l'exercice clos le 31 mars 2012. À cet effet, le Réseau de cancérologie Rossy [«RCR»] serait créé dans le but d'améliorer la qualité des traitements du cancer donnés aux patients des hôpitaux du MAHN en affectant 18 millions \$ du don à ceux-ci et un autre montant de 10 millions \$ aux dépenses de la faculté de médecine de l'université McGill.

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2014

### **7. FONDS GREVÉS D'UNE AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE [suite]**

Le MAHN et McGill, étant les bénéficiaires, seront tenus de verser un montant équivalent au don annuellement. L'Institut des Cèdres contre le cancer, par l'entremise de son conseil d'administration, a accepté d'appuyer le RCR au moyen de collectes de fonds en vue de soutenir l'apport annuel du CUSM. L'Institut des Cèdres a donc convenu de recueillir, sans y être obligé et sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration, un montant de 800 000 \$ annuellement, payable en quatre versements de 25 % chacun, pendant les 9 prochaines années, soit un total de 7,2 millions \$, avec prise d'effet à l'exercice 2014. Un montant de 600 000 \$ a été distribué au cours de l'exercice 2014, et le solde de 200 000 \$ de l'exercice 2014 ainsi que le paiement annuel de 800 000 \$ de l'exercice 2015 ont été inclus dans le tableau des fonds grevés d'une affectation d'origine interne ci-dessus.



